



COMMUNIQUÉ FORCE OUVRIERE JUSTICE

VIOLENCES CONDAMNABLES ?

Le mercredi 11 mars 2026, vers 17h30, au bâtiment D5, une intervention a dégénéré suite au refus d'obtempérer d'une personne détenue.

Alors qu'une vérification d'identité était demandée par les personnels, le détenu a refusé de remettre sa carte et s'est retranché dans sa cellule en s'agrippant au mobilier afin d'empêcher toute intervention.

Lors de la prise en charge par les personnels, la personne détenue s'est violemment opposée à l'intervention en se débattant et en portant plusieurs coups aux agents.

Au cours de la maîtrise, un agent a été touché, notamment au genou, et a également subi une blessure au visage.

L'intervention d'un renfort de l'UDV a pu aider à maîtriser le récalcitrant dans son excitation extrême.

Force Ouvrière Justice tient à apporter tout son soutien au collègue blessé et lui souhaite un prompt rétablissement.

Cette nouvelle agression illustre une fois de plus la violence quotidienne à laquelle sont confrontés les personnels pénitentiaires, qui accomplissent leurs missions dans des conditions de plus en plus difficiles.

Force Ouvrière Justice exige :

- Des sanctions disciplinaires exemplaires à l'encontre de l'agresseur.
- Une réponse pénale ferme et immédiate.
- La protection effective des personnels face à la multiplication des violences.

Force Ouvrière Justice rappelle que toute agression contre un agent doit entraîner une réponse systématique et dissuasive. Les personnels pénitentiaires ne doivent plus être les victimes silencieuses de cette violence.

Le chantage au suicide ne serait être un frein pour fuir le placement au quartier disciplinaire.

Force Ouvrière Justice restera particulièrement vigilant quant aux suites disciplinaires et judiciaires données à cette affaire.

Force Ouvrière Justice Défend les personnels, sans compromis.

Force Ouvrière Justice rappelle que
l'autorité des personnels se joue sur les bancs
des tribunaux !!

Adresse du Bureau local : Espace Base Vie
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.cp-fleury-merogis@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [FO Justice Fleury-Mérogis](https://www.facebook.com/FOJusticeFleuryMerogis)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis

Le 12 mars 2026

